



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110266

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/10/2025 16H53 C:000032 I:36129
V/REF : 1030933
V/Email reçu le Jeudi 09/10/2025 a 16H53

SELON DEVIS N° 5090142

V/REF.IMM. 03518

IMMEUBLE : RENAISSANCE

11A RUE DE L'INDUSTRIE
01150 LAGNIEU

SEMCODA

AGENCE BRESSE DOMBES

28 RUE DE LA GRENOUILLERE

CS 81050

01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le

13 Novembre 2025

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 11A RUE DE L'INDUSTRIE - LAGNIEU - MME BAPILSTE 0621742108 - RDC
M/MME ZAPLLUZHA 0636015623/0641584292 LGT 1001

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N°5090142 DU 24/09/2025
D UN MONTANT DE 616,12 EUROS HT

Donneur d'ordre : M. B. SCHMELZER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie.

=====

ACCORD SUR DEVIS
DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET VEHICULE
OUVERTURE DE LA DALLE ENTRE LE GARAGE ET LE REZ-DE-CHAUSSE
SUPPRESSION DU COUDE EN FONTE
REEMPLACEMENT DE LA CULOTTE AVEC REPRISE DES PENTES PVC
RACCORDEMENT DES EVACUATIONS
CONTROLE DE L'ETANCHEITE
NETTOYAGE CHANTIER
NOTRE INTERVENTION DU 12 NOVEMBRE 2025

OBSERVATIONS : DS LCOMPTER Email envoyé le 12/11/25 a 17H50 M. B. SCHMELZER

RT LGESTION Email envoyé le 27/10/25 a 11H21 M. B. SCHMELZER

SUITE A VOTRE COURRIER RECU PAR MME BAPILSTE, L'OCCUPANTE NOUS A
RE-CONTACTÉ CE JOUR, MALHEUREUSEMENT NOUS N'AVONS TOUJOURS PAS CONVENU
D'UN RENDEZ-VOUS CAR ELLE NE SOUHAITE PAS LAISSER SON GARAGE OUVERT.
LE DOSSIER RESTE TOUJOURS SANS RENDEZ-VOUS A CE JOUR

GI LGESTION Email envoyé le 15/10/25 a 10H59 M. B. SCHMELZER

SUITE APPEL A MME BAPILSTE ELLE NE SOUHAITE PAS NOUS LAISSER L'ACCES A
SON GARAGE POUR LA REPARATION CAR ELLE NE VEUT PAS PRENDRE UN JOUR
DE CONGES. NOUS AVIONS CONVENU D'UN RDV AVEC MME ZAPLLUNYHA POUR LE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110266

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

23/10 MAIS SANS L'ACCES AU GARAGE NOUS NE POURRONS PAS RÉALISER
L'INTERVENTION. POURRIEZ-VOUS NOUS FAIRE UN RETOUR DANS D'ICI DEMAIN
SAVOIR SI NOUS ANNULONS L'INTERVENTION PREVUE ?

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	616,12	616,12
	TOTAL H.T.		616,12
	T.V.A. a 10,00%		61,61
	TOTAL T.T.C.En EURO		677,73

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110266

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 1030933 du 09/10/2025

Pr.

SEM CODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLEN

Immeuble collectif

☒

Individuel

☐

- 2 ans

☐

Non Conventionné

☐

Fournitures seules

☐

Travaux dits urgents

☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr; stephane.descostes@semcoda.c

Référence de la Demande

N°: 824 966 du 14/05/2025

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie

Partie privat.

1

01-EE-2224-ENT-61563100

Lieu d'intervention

MME BALME Monique

11 A RUE DE L'INDUSTRIE

01150 LAGNIEU

Téléphone : 06.21.81.56.38

03518-00001-00001-00012 H / Type 2 / 01

Etage : 01

Date entrée: 11/02/2002

Délai

Date limite exécution : 24/10/2025

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
CU0001 DEVIS N° 5090142 DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET VEHICULE OUVERTURE DE LA DALLE ENTRE LE GARAGE ET LE REZ-DE-CHAUSSE SUPPRESSION DU COUDE EN FONTE REMPLACEMENT DE LA CULOTTE AVEC REPRISE DES PENTES PVC RACCORDEMENT DES EVACUATIONS	1,00	616,12	616,12	61,61	677,73

Total H.T.	616,12
Total TVA	61,61
Total TTC	677,73

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par ROUSSEL Christelle le 09/10/2025

Le Responsable

Nom et Signature

Le Responsable d'Agence
Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution

(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEM CODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **11 A RUE DE L'INDUSTRIE 01150 LAGNIEU**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **09/10/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1030933